

# Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 5 mars 2019

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mmes Maryse BEYER et Mme Nathalie BEDIER Adjointes  
Mme Sylvie BERSON et Mme Chantal LOUAISIL  
Mr Anthony SABIN et Mr Franck POIRIER

Membres absents : Mr Yves COURNE et Mr François HAREL

**Secrétaire de séance** : Mr Franck POIRIER

## Ordre du jour

1. Subventions aux associations
2. Frais de scolarité 2018/2019
3. AMF approbation résolution générale
4. Adressage
5. Argent de poche 2019
6. Stationnement
7. Questions diverses

21 h 15 mn ouverture de la séance

## **1– Approbation du compte-rendu de réunion du 5 mars 2019**

Validé à l'unanimité

## **2- Subventions aux associations**

**Les Associations de la commune** ont déposé en mairie leur demande de subvention pour l'année 2019 ainsi que leur bilan financier. Le Conseil décide de **reconduire la subvention de 110 €**

Sont concernés :

Le comité des fêtes

Le club « Génération mouvement »

L'association des jeunes « Les Michèlois »

L'association « Amicale des anciens combattants d'Afrique du Nord et autres conflits

En ce qui concerne **les Associations de parents d'élèves** le montant de **11 € par enfant** fixé l'an dernier a été reconduit dans les mêmes conditions (les enfants scolarisés dans le primaire et dans le département)

Le Conseil valide à l'unanimité

### **3 – Frais de scolarité 2018/2019**

La commune se base sur le barème préfectoral des tarifs moyens du coût de scolarisation édité chaque année. Cette année les montants sont :

1281 € pour un enfant scolarisé en maternelle

394 € pour un enfant scolarisé en primaire

Soit :

- Ecole publique : 7882 € pour 4 enfants en maternelle et 7 enfants en primaire
- Ecole privée : 2364 € pour 6 enfants en primaire

Accepté à l'unanimité

### **4 – AMF Approbation résolution générale**

L'Assemblée des Maires de France a établi un texte de revendication auprès du gouvernement et l'a communiqué aux membres du conseil pour lecture et approbation

Le résultat de la consultation est le suivant : pour 3, contre 1 abstentions 3

### **5 – Adressage**

Suite à la réunion publique du 26 février, un tableau récapitulatif a été fait sur les nouvelles appellations des routes et chemins de la commune. Le conseil approuve ces nouvelles appellations.

La numérotation sera faite début mai et les consultations des entreprises pour les devis des nouvelles pancartes ont débutées

Validation des nouvelles appellations des voies à l'unanimité

### **6 – Argent de poche 2019**

La discussion porte sur les chantiers (appellation officielle des actions du dispositif) à proposer aux jeunes, sur la période et sur le nombre hebdomadaire. Les réflexions sont sur des travaux de peinture et de désherbage avec 3 matinées par semaine à définir suivant la disponibilité des participants

### **7 – Stationnement**

Pour lutter contre les stationnements sur les trottoirs dont le revêtement n'est pas prévu pour, il a été décidé de mettre des rochers pour empêcher l'accessibilité aux véhicules

### **8 – Questions diverses**

Point sur le cimetière : 4 entreprises sont venues pour établir des devis qui seront présentés au prochain conseil et des visites des réalisations vont être effectuées avec des photos pour permettre un choix plus « éclairé »

**Clôture 23 h 00**

**Prochaine réunion : mardi 2 avril 2019**